

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LER-457293900-0-1

Nous soussignés, L'est Républicain SA représenté par son président, Christophe MAHIEU, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 02/05/2025, 23/05/2025

Support de parution : L'Est Républicain

Département de parution : Meurthe-et-Moselle

COMMUNE DE REPAIX

Avis d'enquête publique Projet de zonage d'assainissement

Conformément aux dispositions de l'article L123-1 de l'Environnement et en application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de Repaix en date du 22 avril 2025, le projet de zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique du **mardi 20 mai 2025 à 10h00 au jeudi 05 juin 2025 18h00 inclus fin de l'enquête.**

Monsieur Frédéric VIENNOT, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nancy.

Madame Renée CHARTIER a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur suppléante.

Durant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés et consultables à la Mairie de Repaix, 4, rue de l'église 54450 REPAIX, siège de l'enquête publique aux jours et heures habituels de la mairie : les mardis de 10h00 à 12h00 et les jeudis de 16h00 à 18h00.

L'intégralité du dossier d'enquête publique sera téléchargeable sur la plateforme : <https://www.ccvp.fr/enquete-publique-repaix/>

Le dossier sera également consultable gratuitement depuis un poste informatique mis à disposition à la mairie de Repaix, siège de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur assurera trois permanences à la mairie de Repaix, pour y recevoir les observations écrites ou orales du public :

- **Mardi 20 mai 2025 de 10h00 à 12h00**

- **Samedi 24 mai 2025 de 10h00 à 12h00**

- **Judi 05 juin 2025 de 16h00 à 18h00**

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations écrites :

- Sur le registre d'enquête publique ouvert en mairie

- Adressées au Commissaire enquêteur par voie électronique à l'adresse électronique dédiée : assainissement.repaix@orange.fr

- Par courrier adressé au commissaire enquêteur à la Mairie de Repaix, 4 rue de l'église 54450 Repaix

- Un ordinateur sera mis à disposition à la mairie

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

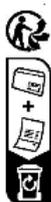
- A la Mairie de Repaix, 4 rue de l'église 54450 REPAIX

- Sur le site <https://www.ccvp.fr/enquete-publique-repaix/>

A l'issue de l'enquête publique et après réception des conclusions du commissaire enquêteur, le projet de zonage d'assainissement, éventuellement amendé pour prendre en considération les observations, propositions et contre-propositions qui seront recueillies pendant la durée de l'enquête publique, sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal de la commune de Repaix.

457293900

Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Meurthe-et-Moselle/REPAIX/L-Est-Republicain/Avis-d-enquete-publique-Projet-de-zonage-d-assainissement.html>



Christophe Mahieu

Président de L'Est Républicain

L'EST RÉPUBLICAIN
Rue Th. Renaudot
54180 HOUEMONT